

# SYnergies

pour un développement durable

n° 12 - Janvier 2014 | Semestriel

Le journal d'information du SYDED du Lot

## sommaire

### ■ Dossier spécial

Les plastiques : vers plus de recyclage avec un tri simplifié

### ■ Zoom...

Spécial piles

### ■ En bref...

Déchets de soins piquants des particuliers...

La nouvelle déchetterie du secteur de Cahors...

## flash info

### Réseaux de chaleur : Deux de plus



Chaufferie de Thégra

La saison de chauffe 2013-2014 a démarré avec la mise en service de deux nouveaux réseaux de chaleur.

Pour **Thégra**, une cinquantaine de bâtiments sont raccordés au réseau, dont les bâtiments communaux, le groupe scolaire et 12 logements sociaux.

La chaufferie du quartier Cabessut, à **Cahors**, est la plus importante (1,7 MW) construite à ce jour par le SYDED. 129 logements sociaux, le complexe aquatique, le gymnase, le dojo, l'IUFM (etc.) sont désormais chauffés par le réseau de chaleur.

Retirez les publications de leurs emballages avant de les jeter dans le bac des recyclables.



## édito

### Vers une "économie circulaire"

En opposition au système économique linéaire "extraire – fabriquer – consommer – jeter", l'idée maîtresse de ce concept a pour objectif de prolonger la durée de vie des produits. L'ère du « *je consomme, donc je jette* » est révolue. Si nous voulons préserver les ressources naturelles et ne pas crouler sous les déchets, **ce que nous produisons doit s'intégrer au sein d'un cycle vertueux**, inspiré du « *rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme* » de Lavoisier.

En septembre dernier, la Conférence environnementale a abordé cinq thématiques, dont une table ronde sur "l'économie circulaire". Fondateur du SYDED et Sénateur du Lot, Gérard Miquel y a participé activement, en tant que Président du Conseil national des déchets et fervent adepte de ce principe d'avenir.

C'est bien dans cet esprit que le système "collecte – tri – recyclage" fut mis en place dans le Lot il y a presque vingt ans. Aujourd'hui il s'améliore : après la période d'essai lancée sur une partie du département, **des consignes de tri plus simples** et plus larges sont désormais appliquées à l'ensemble du territoire. Les résultats "lotois" de cette expérimentation sont exposés dans le *dossier spécial* : les bénéfices environnementaux sont indéniables.

Autre pivot de l'économie circulaire, **le réemploi** bénéficie également du soutien du SYDED. Le partenariat avec Emmaüs, sur la nouvelle déchetterie de Cahors devrait réduire la part des déchets encombrants non valorisés. Si l'action est concluante, elle pourrait bien s'étendre à d'autres déchetteries et avec différentes associations.

Recyclage et réemploi sont des termes qui s'appliquent aussi pour les piles. Si le réemploi s'illustre de mieux en mieux avec l'utilisation des accus rechargeables, pour leur recyclage, des efforts restent à faire. Vous constaterez dans le *zoom* que **beaucoup trop de piles sont encore jetées dans les poubelles**. C'est pourquoi nous accompagnons ce SYnergies d'un petit cadeau utile, une boîte à piles. Sa fabrication, en carton recyclé, a entièrement été financée par notre partenaire Corepile.

Un cycle s'achève, un autre s'amorce... Les 280 employés du SYDED, ainsi que l'ensemble de ses élus, se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2014 pleine de ressources et riche en énergies nouvelles.



Une boîte à piles en cadeau !

**Bernard CHOLET**  
Président du SYDED

# DOSSIER SPÉCIAL

## LES PLASTIQUES : VERS PLUS DE RECYCLAGE AVEC UN TRI SIMPLIFIÉ

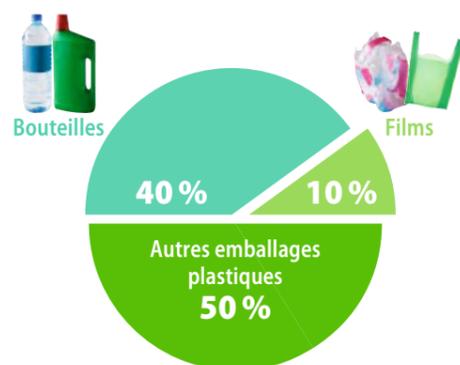
Les emballages plastiques sont les matériaux dont le taux de recyclage est le plus faible en France. En 2012, une expérimentation pilotée par Eco-Emballages sur des consignes simplifiées pour les emballages plastiques a été lancée pour évaluer les possibilités d'améliorer ce résultat. Elle est arrivée à son terme fin 2013. A l'échelle nationale, pour les collectivités concernées (5 % de la population), ce dispositif est maintenu. Pour le SYDED du Lot, les nouvelles consignes sont désormais étendues à l'ensemble de son territoire.

### Les recycler tous, pourquoi ne pas y avoir pensé plus tôt ?

Les plastiques sont des produits issus de l'industrie pétrochimique. On dénombre quelques milliers de sortes, avec des propriétés et des avantages différents pour chacun. Certains emballages dits "complexes" utilisent même plusieurs résines. Malheureusement, il est impossible de recycler ces différents plastiques en les mélangeant : ils réagissent différemment aux conditions de température, de pression...

### 1 million de tonnes d'emballages plastiques sont mis sur le marché chaque année en France

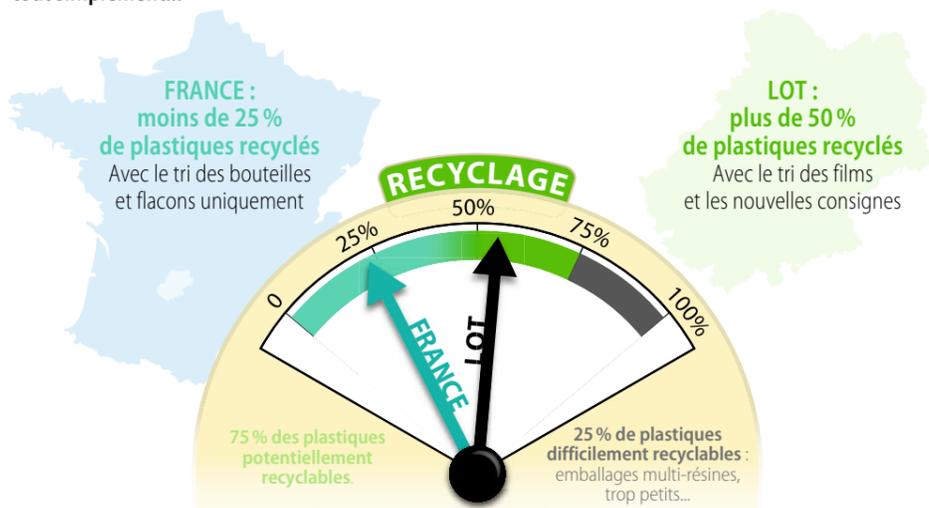
• Les deux résines plastiques les plus répandues composent les bouteilles et les flacons. C'est pour cette raison que les consignes de tri nationales se limitent à ces emballages. De plus, ils sont faciles à identifier, à trier et donc à recycler.



• Tous les autres plastiques se retrouvent dans plus de la moitié des emballages, mais chacun dans de faibles proportions. C'est pourquoi la mise en place de filières de recyclage est plus complexe.

### ... Seulement 25% sont recyclés : une réelle marge de progression reste à exploiter

Moins d'un quart des emballages plastiques sont recyclés (235 000 t). Même si une partie des plastiques présents ne sont pas encore recyclables en France, il serait possible de mieux faire EN TRIANT PLUS, tout simplement...



### Lot : une longueur d'avance sur le tri

Les films étirables sont triés depuis la mise en fonctionnement du centre de tri pilote à Catus, en 1994. De plus, le SYDED s'est porté volontaire en 2012 pour l'expérimentation des consignes étendues à tous les plastiques. Grâce à ses choix, le Lot affiche aujourd'hui une performance de recyclage des plastiques DEUX FOIS supérieure à la moyenne nationale.

### Trier, c'est du concret ! Et ça se voit à l'échelle du SYDED

Le recyclage des plastiques remplace une ressource que nous n'avons pas à l'échelle locale, ni même sur le plan national : le pétrole. D'autre part, l'élaboration d'un produit à base de matériaux recyclés génère une consommation plus faible en eau et en énergie qu'avec des matières premières brutes. Le résultat du tri des emballages plastiques dans le Lot, en 2012, expose des chiffres éloquentes.

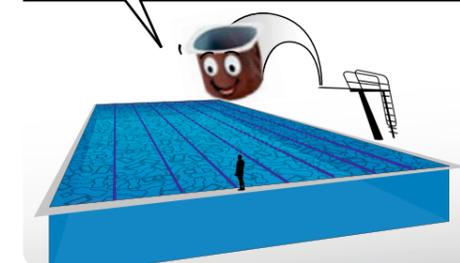
### Le tri permet de créer de nouveaux produits plastiques...



Calculs réalisés sur la base du logiciel E-tonne d'Eco-Emballages

### ... d'enfourir moins de déchets

Avec les emballages plastiques triés dans le Lot sur une année, on pourrait remplir une piscine olympique !



3 700 m<sup>3</sup> de plastiques compactés, dont 20 % de nouveaux emballages, ont pu être valorisés en un an.

### ... de limiter l'impact sur la santé

Au-delà des impacts sur l'environnement, les résines plastiques peuvent avoir des conséquences sur la santé. Les plastiques jetés en pleine nature se fragmentent sans réellement se décomposer. En polluant les rivières et les océans, ils s'immiscent dans la chaîne alimentaire. Les particules toxiques qu'ils contiennent (bisphénol, phtalates) sont suspectées d'agir comme des perturbateurs hormonaux et endocriniens.

### ... d'économiser des ressources naturelles et de l'énergie



**PÉTROLE plus de 1000 tonnes !**  
Un trajet en voiture égal à 365 fois le tour de la Terre...



**ÉLECTRICITÉ 18000 MWh !**  
Suffisant pour chauffer les foyers de 2600 personnes



**EAU 6 millions de litres !**  
Contenance de 120 piscines de particuliers

### Les enseignements d'aujourd'hui pour améliorer le recyclage de demain



#### Évolution des équipements

Les retours de l'expérimentation montrent que des adaptations technologiques assez conséquentes doivent être opérées sur les équipements industriels (centres de tri, unités de recyclage...) pour accueillir les nouvelles catégories de plastiques. Ces évolutions nécessiteront d'assurer l'équilibre économique du système, sans impact financier pour le contribuable.

#### Évolution des emballages

Pour certains emballages en plastique, le recyclage s'avère encore difficile à mettre en place (complexes, de petite taille, en trop faible quantité...). Des études sont lancées pour trouver d'autres solutions techniques de valorisation.

D'autre part, en prenant en compte le critère de "recyclabilité" des emballages dès leur conception il est possible de réduire ceux qui posent des problèmes. Eco-Emballages encourage fortement les entreprises à travailler dans ce sens, en les conseillant et au travers d'un système de bonus/malus incitatif.

### Un bilan encourageant... et qui pourrait être encore meilleur



#### Des consignes simplifiées donnent plus envie de trier !

Sur les zones d'expérimentation des nouvelles consignes de tri, on constate une amélioration du captage de l'ensemble des emballages recyclables, même sur les autres matières (papier, carton et métal).

Pour le Lot, le gain se traduit par 30% de plastiques recyclés en plus, ainsi qu'une hausse globale de 7% sur les autres matières. Mais les résultats pourraient être bien meilleurs, on dénombre encore de nombreux emballages jetés dans les bacs des non recyclables.

#### Trier, c'est aussi soutenir l'économie et l'emploi

Depuis 1992, la collecte sélective, le tri et le recyclage des emballages ont permis la création de 28 000 emplois directs à l'échelle nationale. En 2012, 88% des matériaux triés ont été recyclés en France et 9% en Europe, majoritairement en pays limitrophes. Dans le Lot, la gestion des déchets ménagers mobilise environ 350 personnes, dont 125 agents du SYDED dédiés au tri. Ces emplois de proximité sont ouverts à tous les niveaux de qualification.

Trier est désormais plus facile

# Papiers et emballages triez-les tous !

Dans le **Bac vert** ou en sac transparent\*



**PAPIERS**



Emballages en  
**CARTON**



Emballages en  
**MÉTAL**



Emballages en  
**PLASTIQUES**



Les petits nouveaux...



Etc.

Quelques précisions :

- **Inutile de laver les emballages** : il suffit de bien les vider (ne gaspillez pas votre eau).
- Ne déposez **rien qui puisse blesser** un agent de tri (verre, seringue...).
- Aplatissez les emballages volumineux.
- Enlevez les revues et les journaux de leurs emballages avant de tout jeter dans le bac des recyclables.
- N'emboîtez pas des matières différentes.
- Déposez les **emballages en verre** dans les **recup'verres**.

Et pour jeter moins de plastique :

- Fuyez les produits suremballés...
- Refusez les sacs des commerçants quand ils sont superflus...
- Évitez les produits jetables : assiettes, gobelets, rasoirs...
- Buvez l'eau du robinet...



\* Sacs transparents mis en place sur certaines communes uniquement.

INFO TRI : 05 65 21 54 30

➔ [www.syded-lot.fr](http://www.syded-lot.fr)

 SYDED  
Lot

## Dans le Lot, une pile sur deux finit à la poubelle

La filière de collecte et de traitement des piles et accumulateurs usagés des particuliers est opérationnelle en France depuis 2001. Deux éco-organismes agréés sont chargés de mutualiser l'effort de collecte sur l'ensemble du territoire national : Corepile et Screlec.

### Une boîte pour stocker les piles et en récupérer plus !



Sur le Lot, le SYDED a établi un partenariat avec Corepile, qui a fêté cette année ses 10 ans d'existence. Pour marquer cet anniversaire, **une boîte à piles est offerte** à tous les foyers du département, dans le but de faciliter leur collecte : presque la moitié des piles utilisées ne sont pas récupérées. A l'échelle nationale, seulement un tiers des piles est récupéré. Même si le Lot fait mieux avec plus de 50% de valorisation, le résultat demeure peu satisfaisant, compte tenu des moyens de collecte dont chacun dispose aujourd'hui.

### Chiffres clés pour le Lot sur une année

- Un peu plus de la moitié des piles et accus a pu être recyclée
- 37 tonnes de piles et accus collectés, dont :
  - la moitié collectée dans les 29 déchetteries,
  - l'autre partie dans 139 points de collecte (commerces).
- Un Lotois jette l'équivalent de 8 piles LR6 au mauvais endroit, soit :
  - 34 tonnes de piles non valorisées (environ 1,5 million de piles)
    - environ 20 tonnes de métaux perdus
    - et 2 tonnes de déchets toxiques



### • Pourquoi faut-il collecter les piles séparément ?

Pour deux raisons essentielles :

- limiter **l'impact négatif sur l'environnement**,
- **recycler les matières** qui entrent dans leur composition.

En les collectant séparément, on préserve des ressources naturelles rares (fer, zinc, manganèse, nickel...) et on évite d'introduire dans la nature, par l'intermédiaire des ordures ménagères, des éléments nuisibles (mercure, plomb, cadmium...).

### • Les piles sont-elles dangereuses ?

Des progrès ont été accomplis à ce niveau pour une grande partie des piles utilisées aujourd'hui. Néanmoins, des substances très nocives se retrouvent encore dans leur composition, notamment dans **les piles bouton et les accus rechargeables**.



### • Est-il vraiment intéressant de recycler les piles ?

Le recyclage représente **un véritable gisement de matériaux à forte valeur ajoutée**. Chaque année, près de 33 000 tonnes de piles et accumulateurs sont utilisées en France. Cela représente 10 000 tonnes de **zinc** et 8 000 tonnes de **fer** et de **nickel** à récupérer.

Les produits issus du recyclage sont réinjectés dans beaucoup d'industries. Ils permettent entre autres de fabriquer des tôles de voitures, des coques de navires, des gouttières en zinc, des couverts en acier inoxydable...



### • Où peut-on déposer les piles usagées ?

Un tissu très complet de points de collecte est disponible sur tout le territoire :

- dans toutes **les déchetteries**, où des bacs sont dédiés à ces produits,
- dans tous **les commerces** qui vendent des piles (grandes et moyennes surfaces, bricolage, jouets, petits magasins...), où des bornes sont prévues pour leur dépôt.

Prévoir chez soi un récipient de stockage temporaire facilite le tri des piles, avant le dépôt sur les points de collecte.

### • Peut-on déposer tous les types de piles ?

La collecte séparée concerne **tous les types de piles et de petites batteries**. Il faut penser systématiquement à retirer les piles des divers appareils, outils ou jouets dont elles assurent le fonctionnement, lorsque ces derniers arrivent en fin de vie.

## Déchets de soins piquants des particuliers : désormais, la pharmacie fournit la boîte de collecte

Le SYDED fait partie des pionniers, en France, de la collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) des particuliers en auto-traitement. A l'origine, pour protéger les agents de tri des risques de piqûres, le SYDED avait mis en place un système de collecte à l'échelle départementale. Désormais, un plan global organisé au niveau national prend le relais : le SYDED n'est plus autorisé à distribuer les boîtes DASRI.



### Où se procurer des boîtes jaunes ?

**Les pharmacies assurent la distribution des boîtes jaunes.**  
Ces boîtes sont remises aux particuliers en auto-traitement, sur la base de l'**ordonnance médicale**.

### Où apporter les boîtes remplies ?

**Les boîtes sont toujours acceptées sur les déchetteries du SYDED.** En revanche, **les gardiens ne peuvent plus donner de boîtes neuves en échange.** Elles seront fournies, comme la première boîte, par les pharmacies.

**Ne jetez jamais d'aiguilles à la poubelle, les agents de collecte et de tri pourraient se blesser !**

**Pour les professionnels de la santé, les boîtes sont différentes** et suivent leur propre filière. Elle ne sont pas acceptées dans les déchetteries.

## La nouvelle déchetterie du secteur de Cahors ouvre ses portes aux usagers et au réemploi.

Après 20 ans de service, l'ancienne déchetterie de Cahors ferme définitivement ses portes au bénéfice d'une plus grande structure, réalisée par le SYDED à l'entrée sud de la ville.

### Un accueil plus fluide

Pour répondre au mieux aux besoins croissants des usagers et s'adapter aux nouvelles filières réglementaires, **la nouvelle déchetterie double sa capacité d'accueil du public** et triple sa superficie. L'objectif de la déchetterie reste le même : récupérer les déchets volumineux ou toxiques pour une valorisation maximale (recyclage des matières, dépollution, valorisation énergétique, valorisation organique...). Aujourd'hui, la moitié des apports sur les déchetteries du SYDED est valorisée.

### Un partenariat avec Emmaüs

Mais la grande innovation est la mise en place, en amont des quais de déchargement, d'un « **espace réemploi** » cogéré avec Emmaüs. Les objets en bon état ou réparables seront récupérés par un employé spécialement recruté par cette association. Une fois remis en état, Emmaüs les proposera à la vente, à bas prix, dans ses propres locaux situés zone d'Englandière. Grâce à ce partenariat, le SYDED espère voir **diminuer le tonnage d'encombrants** non valorisés. Si l'expérience est concluante, le concept pourrait se développer sur d'autres déchetteries de grande affluence.

